CM BEAUFORT EN VALLEE
7 AVENUE DES TILLEULS BEAUFORT EN VALLEE 49250 BEAUFORT EN ANJOU
☎ 02 41 79 77 99 FAX 02 41 79 77 85 ✉ 39410@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CM BEAUFORT EN VALLEE 7 AVENUE DES TILLEULS BEAUFORT EN VALLEE 49250 BEAUFORT EN ANJOU déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Nom prénom de l'associé gérant	M BARBE CLEMENT
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	17 CHEMIN DE NORGEVAULT LE THOUREIL 49350 GENNES VAL DE LOIRE
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à BEAUFORT EN VALLEE le 11 juillet 2026

Crédit Mutuel
Anjou
Caisse de Crédit Mutuel
Beaufort en Vallée
Société coopérative de crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
7 Avenue des Tilleuls
49250 Beaufort en Anjou
SIREN 786 126 060
TVA Intracommunautaire FR 23 786 126 060
n°ORIAS 07 003 758
Tél. 02 41 79 77 99

JST08

CM BEAUFORT EN VALLEE
7 AVENUE DES TILLEULS BEAUFORT EN VALLEE 49250 BEAUFORT EN ANJOU
☎ 02 41 79 77 99 FAX 02 41 79 77 85 ✉ 39410@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CM BEAUFORT EN VALLEE 7 AVENUE DES TILLEULS BEAUFORT EN VALLEE 49250 BEAUFORT EN ANJOU déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Nom prénom de l'associé gérant	M BARBE CLEMENT
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	17 CHEMIN DE NORGEVAULT LE THOUREIL 49350 GENNES VAL DE LOIRE
Montant versé	1 000 €

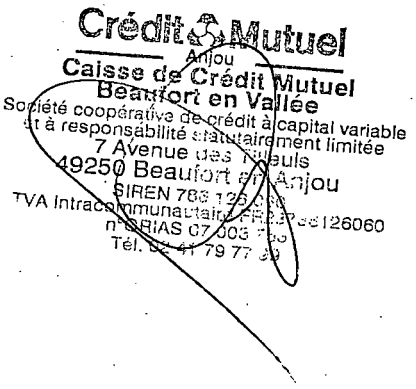
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à BEAUFORT EN VALLEE le 11 juillet 2026



JST08

Crédit Mutuel

CM BEAUFORT EN VALLEE
7 AVENUE DES TILLEULS BEAUFORT EN VALLEE 49250 BEAUFORT EN ANJOU
☎ 02 41 79 77 99 FAX 02 41 79 77 85 ✉ 39410@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CM BEAUFORT EN VALLEE 7 AVENUE DES TILLEULS BEAUFORT EN VALLEE 49250 BEAUFORT EN ANJOU déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Nom prénom de l'associé gérant	M BARBE CLEMENT
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	17 CHEMIN DE NORGEVAULT LE THOUREIL 49350 GENNES VAL DE LOIRE
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à BEAUFORT EN VALLEE le 11 juillet 2026

Crédit Mutuel Anjou
Caisse de Crédit Mutuel
Beaufort en Vallée
Société coopérative de crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
7 Avenue des Tilleuls
49250 Beaufort en Anjou
SIREN 786 126 060
TVA Intracommunautaire FR23786126060
n°ORIAS 07
Tél. 02 41

JST08